

Transmission d'entreprises

21 novembre 2023 (Genève, le matin)

Public visé

- Cadres d'entreprises
- Juristes d'entreprises
- Conseillers économiques
- Entrepreneurs
- Conseillers fiscaux
- Responsables fiscaux
- Fonctionnaires fiscaux
- Experts-comptables
- Spécialistes financiers
- Entrepreneurs

Contenu

- Déroulement d'une transaction (NDA, Termsheet, Due dilligence, etc.)
- Traitement juridique et fiscal de la transmission d'une entreprise (SA & Sàrl), en particulier du gain en capital (notamment fortune commerciale, requalification en salaire, liquidation partielle indirecte, transposition, anciennes réserves, etc.)
- Traitement fiscal de la transmission d'une entreprise (RI) (notamment bénéfice de liquidation, rachats fictifs, etc.)

Conditions-cadres

Pas de prérequis particuliers

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Le traitement juridique et fiscal applicable aux transmissions d'entreprises ainsi que le potentiel de planification.
- Les concepts de base, tel la liquidation partielle indirecte ou la transposition, seront expliqués au moyen d'exemples

Vous saurez

- Identifier les principaux risques fiscaux dans le cadre de la transmission d'entreprise ainsi que son déroulement

Responsable du séminaire et conférencier

Cedric Panchaud, Docteur en droit, Avocat, Titulaire du brevet de notaire, Expert fiscal diplômé. Associé Beker Guiramand & Associés

Conférenciers

Mona Stephenson, LL.M., Avocate, Associée, MLL Avocats

Gregory von Gunten, Avocat & expert fiscal diplômé, associé fondateur de l'étude Lenoir Delgado & Associés SA

Date

21.11.2023 le matin

Lieu

Hotel Novotel Genève Centre
Rue de Zurich 19
1201 Genève

Prix du séminaire

CHF 410.- non-membre
CHF 360.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.00–08.30	Café d'accueil	
08.30–08.45	Introduction & Modes de transmission d'entreprises (donation, succession, vente)	Cedric Panchaud
08.45–09.00	Présentation du cas pratique	Gregory von Gunten
09.00–09.45	Déroulement d'une transaction & vente d'actions (droit commercial)	Mona Stephenson
09.45–10.30	Traitement fiscal d'une vente d'actions	Gregory von Gunten Cedric Panchaud
10.30–10.50	Pause-café	
10.50–11.15	Traitement fiscal d'une vente d'actions (suite)	Gregory von Gunten Cedric Panchaud
11.15–12.00	Transmission d'une activité lucrative indépendante (y.c. traitement fiscal)	Mona Stephenson Gregory von Gunten Cedric Panchaud

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.